

CDDH(2022)R97
Strasbourg, le 13/01/2023

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

RAPPORT

97^e réunion

Strasbourg, 6 – 9 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

Résumé

POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE

POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION

3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)

3.1.1 Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)

3.1.2 Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)

3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (Groupe « 46+1 »)

POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME

POINT 5 : DROITS DE L'HOMME EN SITUATIONS DE CRISE

POINT 6 : MESURES CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL

POINT 7 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES

POINT 8 : BIOÉTHIQUE

POINT 9 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS

POINT 10 : ÉGALITE DE GENRE

POINT 11 : CONVENTIONS

POINT 12 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES

POINT 13 : ÉLECTIONS

POINT 14 : INVITÉS

POINT 15 : PUBLICATIONS

POINT 16 : QUATRIÈME SOMMET

POINT 17 : CALENDRIER

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

Annexe I Ordre du jour

Annexe II Liste des participants

Annexe III Présentation de M^{me} Siobhan O'Sullivan, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO)

Annexe IV Points focaux et Rapporteurs du CDDH auprès d'autres instances

Annexe V Composition du Bureau, Présidences, Rapporteurs et Groupes de rédaction

Annexe VI Calendrier

Textes adoptés lors de la réunion

- Addendum 1 :** Commentaires adoptés par le CDDH sur des Recommandation de l'Assemblée parlementaire
- Addendum 2 :** Projet de Déclaration du Comité des Ministres sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques
- Addendum 3 :** Rapport sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques
- Addendum 4 :** Rapport sur les pratiques des États membres en matière de dérogations à la CEDH en situations de crise

RESUMÉ

Informations sur la réunion

Le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) a tenu sa 97^e réunion à Strasbourg, du 6 au 9 décembre 2022, sous la présidence de M^{me} Kristine LICIS (Lettonie).

L'ordre du jour de la réunion figure en Annexe.

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDDH a adopté le projet d'instrument suivant et a décidé de le transmettre au Comité des Ministres pour éventuelle adoption :

- projet de Déclaration du Comité des Ministres sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques.

Le CDDH a adopté le texte suivant et a décidé de le transmettre au Comité des Ministres pour examen :

- Commentaires sur les Recommandations de l'Assemblée parlementaire 2238(2022) « Pays tiers sûrs pour les demandeurs d'asile » et 2240(2022) « Prévenir la discrimination vaccinale ».

Le CDDH a adopté les textes suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour information :

- Rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques ;
- Rapport du CDDH sur la pratique des États membres en matière de dérogations à la Convention européenne des droits de l'homme en situations de crise.

Points pour information du Comité des Ministres

- Le CDDH a réélu Kristine LICIS (Lettonie) en qualité de présidente et Krista OINONEN (Finlande) en qualité de vice-présidente ; a réélu deux membres du Bureau (Brigitte OHMS (Autriche) et Babette KOOPMAN (Pays-Bas)) et a élu Alain CHABLAIS (Suisse) en qualité de Président du DH-SYSC.

Concernant le système de la Convention européenne des droits de l'homme, le CDDH a :

- échangé des vues sur l'issue de la consultation écrite du Comité d'expert sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) concernant le projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques, tel que préparé par le DH-SYSC-IV ;
- échangé des vues sur les résultats de la 6^e réunion du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV), notamment sa finalisation du projet de Rapport du CDDH sur ces questions ; estimé qu'avec l'adoption du Rapport du CDDH, le DH-SYSC-IV a rempli son mandat ;
- échangé des vues sur les résultats de la 1^e réunion du Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC), dont la désignation de Maria AVERSANO (Italie) en qualité de vice-présidente et de Thibault DUFETEL (Royaume-Uni) et Adrian SCHEIDEGGER (Suisse) en qualité de corapporteurs.

En ce qui concerne les autres points à son ordre du jour, le CDDH a :

- tenu un Atelier sur la « Mise en œuvre du devoir de vigilance en matière de droits de l'homme et de protection de l'environnement » et échangé des vues sur ses futures activités dans le domaine des droits de l'homme et entreprises ;
- échangé des vues sur les résultats des 14^e, 15^e et 16^e réunions du Groupe de négociation ad hoc du CDDH (« Groupe 46+1 ») sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme ;

- échangé des vues sur les résultats de la 5^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV), y compris au sujet de l'échange de vues tenu avec des experts indépendants sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou d'instruments additionnels dans ce domaine et des travaux futurs du Groupe sur cette question ;
- échangé des vues sur les résultats de la 2^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR) et notamment concernant la finalisation d'un projet de Rapport du CDDH sur la pratique des États membres en matière de dérogation à la CEDH en situations de crise et sur les travaux futurs du Groupe concernant une Boîte à outils pour l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme des mesures prises par l'État en situations de crise ;
- pris note des informations relatives à la Convention sur l'Accès aux documents publics (STCE n° 205 - Convention de Tromsø) fournies par le Secrétariat, portant notamment sur les résultats de la première réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe ;
- échangé des vues avec Siobhán O'SULLIVAN, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) ;
- échangé des vues avec Claire BAZY MALAURIE, Présidente de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) ;
- décidé de confier au Bureau le soin de décider des personnalités à inviter lors de ses prochaines réunions ;
- pris note des informations fournies par ses représentants dans des activités externes ; désigné Liliya ELENKOVA (Bulgarie) en qualité de représentante du CDDH à la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et Tim KOLK (Estonie) en qualité de représentant du CDDH au Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) ;
- échangé des vues sur les travaux en cours du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), notamment sur la manière dont sont abordées les questions de droits de l'homme dans le « Projet Zéro de Convention [cadre] » actuellement à l'examen et a fourni des orientations à son représentant au CAI ;
- échangé des vues avec son Rapporteur sur l'égalité de genre, Philippe WERY (Belgique) sur les évaluations menées par ses groupes subordonnés sur les aspects d'égalité de genre au sein de leurs activités ; convenu de privilégier à l'avenir l'usage de l'expression « droits humains » lorsque cela s'avère approprié dans les versions françaises des documents préparés par le CDDH, sans exclure l'usage de l'expression « droits de l'homme » ;
- échangé des vues sur l'état des signatures et ratifications des traités du Conseil de l'Europe placés sous la responsabilité du CDDH ;
- pris note des publications récentes des travaux du CDDH ;
- pris note d'informations relatives aux préparatifs d'un Quatrième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe (Reykjavik, Islande, 16 – 17 mai 2023) et de la récente décision des Délégués des Ministres de préparer un nouveau Programme quadriennal à partir de 2024, en s'appuyant sur les résultats du Quatrième Sommet ;
- adopté son calendrier des réunions pour le premier semestre 2023 et pris note du calendrier prévisionnel pour le second semestre 2023.

Ressources nécessaires

Le CDDH a noté les récents changements au sein de son Secrétariat, à savoir le recrutement de Yanna PARNIN en qualité de Secrétaire du CDDH-SCR et les départs à la retraite de Merete BJERREGAARD et Edo KORLJAN.

Évaluation des activités menées à bien

Le CDDH s'est félicité de l'adoption par le Comité des Ministres, le 27 septembre 2022, de la Recommandation CM/Rec(2022)20 du Comité des Ministres aux États membres sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement, de la Recommandation CM/Rec(2022)21 du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail ainsi que des Lignes directrices du Comité des Ministres aux États membres pour prévenir et remédier aux violations de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales.

RAPPORT DE RÉUNION

1. Le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) a tenu sa 97^e réunion à Strasbourg du 6 au 9 décembre 2022 à Strasbourg sous la présidence de Kristine LICIS (Lettonie) (voir la liste des participants à l'Annexe II).

POINT 1: OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

2. Le CDDH adopte son ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I et approuve l'ordre des travaux proposé dans le projet d'ordre du jour (CDDH(2022)OJ02).

POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

3. Le CDDH examine et adopte, pour transmission au Comité des Ministres, les projets de commentaires préparés par le Bureau concernant les recommandations de l'Assemblée parlementaire suivantes (voir Addendum 1) :

- [Recommandation 2238\(2022\)](#) « Pays tiers sûrs pour les demandeurs d'asile »
- [Recommandation 2240\(2022\)](#) « Prévenir la discrimination vaccinale ».

4. Le CDDH prend note de l'adoption par le Comité des Ministres des réponses portant sur les recommandations de l'Assemblée parlementaires suivantes, dont les commentaires avaient préalablement été adoptés par le CDDH :

- [Recommandation 2213\(2021\)](#) « Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique » ;
- [Recommandation 2230\(2022\)](#) « Combattre et prévenir l'usage excessif et injustifié de la force par les forces de l'ordre » ;
- [Recommandation 2231\(2022\)](#) « L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: faire en sorte que les auteurs de graves violations du droit international humanitaire et d'autres crimes internationaux rendent des comptes ».

5. Le CDDH note que le Comité des Ministres a transmis les recommandations suivantes au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux au CDDH pour information et éventuels commentaires d'ici le 1^{er} février 2023 :

- [Recommandation 478 \(2022\)](#) « Discours de haine et des fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux » ;
- [Recommandation 484 \(2022\)](#) « Un droit fondamental à l'environnement : un enjeu pour les pouvoirs locaux et régionaux - *Vers une lecture environnementale de la Charte européenne de l'autonomie locale* ».

6. Le CDDH invite son Bureau à examiner les recommandations du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux mentionnées ci-dessus, en vue d'y apporter des réponses pour éventuelle adoption par le CDDH par le biais d'une procédure écrite et transmission au Comité des Ministres dans les délais impartis.

POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION

3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)

7. Le président du DH-SYSC, Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne), informe le CDDH de l'examen par le DH-SYSC par le biais d'une procédure écrite, du projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques. La plupart des commentaires soumis par les délégations (DH-SYSC(2022)04REV) sont intégrés dans le projet de rapport révisé (DH-SYSC(2022)03Rev2) qui a été soumis pour examen au CDDH.

8. La présidente du CDDH rappelle que le Bureau, lors de sa 108^e réunion, avait examiné les commentaires portant sur le projet de rapport soumis par les délégations au DH-SYSC. Le Bureau avait décidé de suggérer au CDDH que les conclusions du projet de rapport impliquant une action du Comité des Ministres, fassent l'objet d'une Déclaration du Comité des Ministres (CDDH-BU(2022)R108 Annexe III).

9. Le CDDH note que le projet de rapport contient une analyse approfondie des défis auxquels la Cour est confrontée lors du traitement des affaires relatives aux conflits interétatiques, ainsi qu'une série équilibrée de conclusions et de propositions pour suite à donner. Il procède à l'examen des propositions d'amendements au projet de rapport et au projet de Déclaration que les délégations avaient envoyées avant la présente réunion (CDDH(2022)19). Le CDDH adopte le projet de Déclaration du Comité des Ministres et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour adoption (voir Addendum 2). Le CDDH adopte son rapport sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques (voir Addendum 3) et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour information. Il félicite le DH-SYSC-IV d'avoir mené à bien son mandat.

10. Le Secrétariat informe le CDDH de l'adoption des Lignes directrices du Comité des Ministres pour prévenir et remédier aux violations de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales, telles que préparées par le CDDH, par les Délégués des Ministres lors de leur 1444^e réunion du 27 septembre 2022.

3.1.1 Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)

11. Le Président du DH-SYSC-IV, Alain CHABLAIS (Suisse), informe le CDDH des résultats de la 6^e réunion du Groupe. Il rappelle brièvement les principales étapes du processus de préparation du projet de rapport sur le traitement et la résolution efficaces d'affaires concernant des conflits interétatiques qui contient des propositions concrètes pour le Comité des Ministres ainsi que des idées à soumettre pour examen à la Cour.

12. Le projet de rapport reconnaît qu'à la suite de la cessation du statut de la Fédération de Russie en tant que Haute Partie contractante à la Convention le 16 septembre 2022, des questions se sont posées sur le traitement des requêtes interétatiques contre la Fédération de Russie et des requêtes individuelles liées à celles-ci. Le Groupe avait conclu que la Cour devait élaborer une stratégie pour traiter ces affaires et n'avait donc pas formulé de propositions concrètes.

13. Le président remercie les premiers rapporteurs, Jenny DORN (Allemagne) et Chanaka WICKREMasinghe (Royaume-Uni) ainsi que leurs successeurs, Kathrin MELLECH (Allemagne) et James GAUGHAN (Royaume-Uni). Il remercie également le vice-président du Groupe de rédaction, Elias KASTANAS, pour son soutien.

3.1.2 Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)

14. Le président du DH-SYSC-JC, Hans-Jörg BEHRENS, informe des résultats de la 1^e réunion du Groupe, lors de laquelle il a élu Maria AVERSANO (Italie) en qualité de vice-présidente et Thibault DUFÉTEL (Royaume-Uni) et Andrian SCHEIDEGGER (Suisse) en tant que co-rapporteurs. Le Groupe s'est penché sur le champ d'application du projet de rapport qu'il est chargé d'élaborer et sur ses méthodes de travail. Il a examiné l'opportunité d'une éventuelle extension du mandat des juges de la Cour de neuf à douze ans, qui avait été proposée au CDDH par l'ancien Président de la Cour lors de la 96^e réunion du CDDH.

15. Le Groupe a également abordé les questions relatives à l'attractivité de bons candidats pour le poste de juge à la Cour ainsi que des difficultés auxquelles ils sont confrontés par rapport à la reconnaissance de leur statut et de leur affectation à la Cour. Le Groupe avait décidé de recueillir des informations concrètes sur ces questions auprès d'anciens juges ainsi que de personnes qui avaient envisagé de postuler ou avaient postulé à des procédures nationales de sélection pour le poste de juge à la Cour. Le Groupe a élaboré une première ébauche du projet de rapport (DH-SYSC(2022)R1). En réponse, plusieurs membres du CDDH ont souligné l'importance de certains aspects, telles que la maîtrise des langues du Conseil de l'Europe par les candidats et la manière d'attirer davantage de candidatures de femmes.

16. Le Président du DH-SYSC-JC propose d'inviter Vit Schorm, président de l'ancien Groupe de rédaction sur le suivi du Rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention (DH-SYSC-I), à la prochaine réunion du CDDH, afin de participer aux discussions sur les travaux du DH-SYSC-JC.

3.2. Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (Groupe « 46+1 »)

17. La Présidente du Groupe « 46+1 », Tonje MEINICH (Norvège), informe le CDDH des progrès réalisés par le Groupe lors des 14^e, 15^e et 16^e réunions. Le Groupe est désormais parvenu à un accord préliminaire sur trois des quatre « paniers » de questions soulevées par la Cour de justice de l'UE, une délégation ayant émis des réserves sur deux points spécifiques, et identifié des solutions pour la plupart des autres questions soulevées depuis la reprise des négociations en 2020. Les principales questions en suspens portent donc le panier 4 (affaires relatives à la politique étrangère et à la sécurité commune de l'UE), que l'UE espérait résoudre en interne sans devoir modifier le système de la Convention et le vote au sein du Comité des Ministres lors de la surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour par l'UE. Ces deux questions sont politiquement sensibles et techniquement complexes et leurs solutions dépendront de l'approche pragmatique des délégations et de leur volonté de faire des compromis.

18. Le Groupe tiendra deux autres réunions au cours du premier trimestre de 2023, dans le but de finaliser un ensemble révisé d'instruments d'adhésion à temps pour le quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, les 16 et 17 mai 2023. Si le Groupe y parvenait, le CDDH devra tenir une réunion extraordinaire en avril 2023 afin d'entériner formellement les résultats et de les transmettre au Comité des Ministres.

POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME

19. La Présidente du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV), Kristine LĪCIS (Lettonie), informe le CDDH des résultats de la 5^e réunion (13 – 15 septembre 2022). Cette réunion était dédiée à un échange de vues avec des experts indépendants externes sur la nécessité et la faisabilité d'un instruments ou d'instruments additionnels dans ce domaine. Bien que plusieurs de ces experts sont fermement convaincus qu'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme serait la meilleure approche, ils ont également reconnu et examiné attentivement les défis à relever, et aucune décision n'a été pris ou exclue à ce stade. Le Groupe a désigné Nicola WENZEL (Allemagne) en qualité de rapporteure pour élaborer son projet de rapport, et l'a chargé de préparer un projet de

structure de rapport pour examen lors de sa prochaine réunion. Le Groupe a adopté un questionnaire aux États membres sur la protection au niveau national du droit à un environnement propre, sain et durable.

20. La Présidente du CDDH-ENV informe également le CDDH de l'adoption de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)20](#) du Comité des Ministres aux États membres sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement, telle que préparée par le CDDH, par les Délégués des Ministres lors de leur 1444^e réunion le 27 septembre 2022.

POINT 5 : DROITS DE L'HOMME EN SITUATIONS DE CRISE

21. Le Président du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR), Jan SOBCZAK (Pologne), informe le CDDH des résultats de la première réunion du Groupe (11 – 13 octobre 2022), notamment de la finalisation d'un projet de Rapport du CDDH sur la pratique des États membres en matière de dérogation à la Convention européenne des droits de l'homme en situations de crise ainsi que de l'élection Ayşen EMÜLER (Türkiye) en qualité de nouvelle vice-présidente. Le CDDH examine les propositions d'amendement sur son projet de rapport que les délégations avaient transmises avant la réunion (CDDH(2022)17). Sur cette base, il adopte le projet de rapport (voir Addendum 4) et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour information. Il félicite le CDDH-SCR, son Président et la Rapporteuse du Groupe, Cordelia EHRICH (Suisse), d'avoir pleinement achevé le premier livrable.

22. Afin de soutenir les travaux futurs du CDDH-SCR sur une boîte à outils pour l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme des mesures prises par l'État en situations de crise, le CDDH invite ses membres à soumettre des propositions d'experts en matière d'évaluation d'impact sur les droits de l'homme susceptibles d'être invités à un échange de vues avec le CDDH-SCR lors de sa prochaine réunion (8 – 10 mars 2023). Il encourage également ses membres à transmettre des informations supplémentaires sur la pratique nationale relative à la réalisation d'évaluations de l'impact sur les droits de l'homme des mesures adoptées en situations de crise.

POINT 6 : MESURES CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL

23. Le Secrétariat, informe le CDDH de l'adoption de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)21](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, telle que préparée par le CDDH, par les Délégués des Ministres lors de leur 1444^e réunion le 27 septembre 2022.

POINT 7 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES

24. Le CDDH consacre la première journée de sa réunion à un Atelier sur la "Mise en œuvre du devoir de vigilance en matière de droits de l'homme et de protection de l'environnement" (CDDH(2022)15). Les débats ont couvert un large éventail de sujets, y compris la jurisprudence respective de la Cour et du Comité européen des droits sociaux affirmant la protection contre les violations des droits de l'homme liées aux entreprises ; les développements juridiques dans certains États membres et dans l'Union européenne relatifs au devoir de vigilance obligatoire en matière de droits de l'homme et d'environnement ; l'examen par le CDDH de la mise en œuvre de la recommandation [CM/Rec\(2016\)3](#) du Comité des Ministres sur les droits de l'homme et les entreprises ainsi que le rôle du Conseil de l'Europe d'assurer un dialogue significatif avec les entreprises et les parties prenantes. Une compilation des présentations des intervenants sera disponible dans un document séparé.

25. Le CDDH convient de revenir à l'examen de la mise en œuvre de [CM/Rec\(2016\)3](#) dans les meilleurs délais, sur la base des débats tenus lors de l'Atelier.

POINT 8 : BIOÉTHIQUE

26. Le CDDH tient un échange de vues avec la Présidente nouvellement élue du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO), Siobhán O'SULLIVAN. Sa présentation figure à l'Annexe III. Les discussions portent sur les questions relatives aux défis en matière de droits de l'homme posés par les développements dans le domaine des neurosciences, notamment en ce qui concerne la technologie d'interface cerveau-machine, y compris la suggestion que de nouveaux droits de l'homme spécifiques pourraient être nécessaires pour protéger les aspects fondamentaux de la dignité et de l'intégrité humaines.

POINT 9 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS

27. Le Secrétariat informe le CDDH des résultats de la 1^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe établi en vertu de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205 – Convention de Tromsø) qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2022. Avec la récente entrée en vigueur de la Convention à l'égard de l'Albanie et de l'Arménie, la Convention recense désormais 13 Parties. Lors de cette réunion, le Groupe, a élu Helena JÄDERBLOM et de Tetyana OLEKSIYUK, respectivement en qualité de Présidente et de vice-présidente, adopté son règlement intérieur, y compris pour la procédure d'évaluation et de rapport, convenu de publier les rapports soumis par les 11 premières Parties en vertu de l'article 14, paragraphe 1 de la Convention et examiné la planification de ses futures activités.

POINT 10 : ÉGALITÉ DE GENRE

28. Le CDDH procède à un échange de vues avec le Rapporteur sur l'égalité de genre, Philippe WERY (Belgique), sur les évaluations réalisées par ses groupes subordonnés sur les aspects de leurs activités liés à l'égalité de genre. M. Wery informe le CDDH de sa participation au cours de formation sur l'égalité de genre et sur l'approche intégrée de l'égalité de genre pour les rapporteur-es pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe, les 29 et 30 novembre 2022.

29. Le CDDH prend note du document d'information préparé par le Secrétariat sur l'usage de l'expression « droits humains » au sein du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales. Le CDDH convient qu'à l'avenir, il privilégiera l'usage de l'expression « droits humains » lorsque cela s'avèrera approprié dans les versions françaises de ses documents, sans exclure l'utilisation de l'expression « droits de l'homme ». Il est entendu que cette préférence se limite à ses propres textes et ne peut s'appliquer aux titres officiels d'instances ou d'instruments, ni s'appliquer lors de la mention de textes d'autres instances.

POINT 11 : CONVENTIONS

30. Le CDDH prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les signatures et ratifications récentes des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité du CDDH, ([CDDH\(2022\)12Rev](#)).

POINT 12 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES

31. Le CDDH prend note des informations fournies par écrit par certains de ses représentants dans d'autres instances du Conseil de l'Europe (CDDH(2022)13). Il écoute également les informations de représentants ayant suivi les travaux d'instances qui se sont réunies récemment, dont Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne, sur le CDMSI), Elias KASTANAS (Grèce, sur le CDADI), Brigitte OHMS (Autriche, sur la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) et le T-PD), Susan DICKSON (Royaume-Uni, sur le CDCT) et Krista OINONEN (Finlande, sur le CDDG). Il note en particulier les travaux en cours du CDMSI sur les SLAPP (poursuites stratégiques contre la participation publique) ; du CDCT sur la définition du terrorisme et une stratégie future pour 2023-27 ; et du CDDG sur l'administration publique verte, qui peut être pertinente pour le CDDH-ENV, et la gouvernance multi-niveaux, qui peut être pertinente pour le CDDH-SCR.

32. Le CDDH remercie les représentants qui ont fourni des informations par écrit ou par oral, et encourage tous ses représentants à continuer à fournir des informations à l'avenir, si possible par écrit, sur les activités des instances pertinentes.

33. Le CDDH désigne deux nouveaux représentants, à savoir Liliya ELENKOVA (Bulgarie) à la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et Tim KOLK (Estonie) au Comité sur l'intelligence artificielle (CAI). La liste complète des représentants du CDDH figure à l'Annexe IV.

34. En ce qui concerne les travaux du CAI, le CDDH échange de vues sur le « Projet Zéro de Convention [cadre] sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ». Il relève trois points spécifiques qui suscitent de grandes inquiétudes : l'utilisation de la terminologie, qui devrait être conforme à celle de la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence de la Cour ; l'absence de référence aux recours, qui constituent une partie essentielle du cadre pour les droits de l'homme et les entreprises défini dans les Principes directeurs des Nations Unies ; et le traitement des obligations positives. Le CDDH charge son représentant de soulever ces questions lors de sa participation aux travaux de la CAI.

POINT 13 : ÉLECTIONS

35. Le CDDH organise des élections dont les résultats sont les suivants :

- Présidence du CDDH : réélit Kristine LĪCIS (Lettonie) ;
- Vice-présidence du CDDH : réélit Krista OINONEN (Finlande) ;
- Bureau du CDDH : réélit 2 membres du Bureau (Brigitte OHMS (Autriche) et Babette KOOPMAN (Pays-Bas)) ;
- Présidence du DH-SYSC : élit Alain CHABLAIS (Suisse).

36. La liste complète des membres du Bureau et des présidences de ses instances subordonnées figure à l'Annexe V.

POINT 14 : INVITÉS

37. Le CDDH tient un échange de vues avec la Présidente de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), Claire BAZY MAULAURIE. M^{me} MALAURIE rappelle la nature et la composition uniques de la Commission de Venise, qui compte des États membres du monde entier. Elle note le large éventail de questions sur lequel porte ses travaux et qui est pertinent pour le mandat du CDDH, et l'histoire de la coopération fructueuse entre les deux instances sur des questions telles que la société civile, les institutions du médiateur et les situations de crise. En réponse aux questions des membres, M^{me} MALAURIE rappelle l'importance de la « liste des critères de l'État de droit » de la Commission de Venise et note la poursuite de sa coopération étendue avec les autorités ukrainiennes. Simona GRANATA-MENGHINI, Secrétaire de la Commission de Venise, fournit des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ses recommandations par les États et le suivi de cette mise en œuvre.

38. Le CDDH laisse à son Bureau le soin de décider qui inviter à sa prochaine réunion.

POINT 15 : PUBLICATIONS

39. Le CDDH note que trois instruments préparés par le CDDH que le Comité des Ministres a adopté en septembre 2022, à savoir les Lignes directrices pour prévenir et remédier aux violations de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales, la Recommandation CM/Rec(2022)20 aux États membres sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement et la Recommandation CM/Rec(2022)21 aux États membres sur la prévention et lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, ont été publiés et sont disponibles [en ligne](#).

POINT 16 : QUATRIÈME SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

40. Le Secrétariat informe le CDDH des préparatifs du Quatrième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, dont le Comité des Ministres a décidé qu'il se tiendrait à Reykjavik, Islande, les 16 – 17 mai 2023, sous la présidence de l'Islande. La question des relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne devrait être d'importance lors du Quatrième Sommet, et les travaux du CDDH sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme sont donc particulièrement pertinents. Le Comité des Ministres a déjà adopté une décision visant à préparer un nouveau programme quadriennal à partir de 2024, en s'appuyant sur les résultats du Quatrième Sommet, qui impliquera de donner de nouveaux mandats aux comités intergouvernementaux, dont le CDDH. Le CDDH pourrait commencer à réfléchir, lors de sa réunion de juin 2023, aux progrès réalisés pour la mise en œuvre du mandat actuel et aux activités qu'il souhaiterait couvrir dans le cadre d'un nouveau mandat.

POINT 17 : CALENDRIER

41. Le CDDH adopte son calendrier pour le premier semestre 2023 et prend note des dates provisoires des réunions prévues pour le deuxième semestre 2023. Le calendrier, tel qu'adopté, figure à l'[Annexe VI](#).

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

42. Le CDDH note que Vit SCHORM (République tchèque), qui a servi le comité à divers titres pendant de nombreuses années, a été élu Médiateur adjoint de la République tchèque et que cette réunion sera la dernière à laquelle participera Benoît CHAMOUARD (France). Il les remercie pour leur contribution importante et constructive à ses travaux. Le CDDH prend également note des récents départs à la retraite de deux membres du secrétariat du CDDH, Merete BJERREGAARD, ancienne secrétaire du CDDH-ENV et Edo KORLIJAN, ancien secrétaire du CDDH-SCR, et les remercie pour leur soutien et leur assistance. Enfin, il souhaite la bienvenue à un nouveau membre du secrétariat du CDDH, Yanna PARNIN, qui assumera le rôle de secrétaire du CDDH-SCR.

* * *

Annexe I**Ordre du jour**

1: OPENING OF THE MEETING, ADOPTION OF THE AGENDA AND ORDER OF BUSINESS	1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX
CDDH(2022)R96 - Report of the 96 th meeting CDDH-BU(2022)R108 – Report of the 108 th meeting	CDDH(2022)R96 – Rapport de la 96 ^e réunion CDDH-BU(2022)R108 – Rapport de la 108 ^e réunion
2: RECOMMENDATIONS OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY	2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
CDDH(2022)14Rev – Replies of the CM to APCE Recommendations CDDH(2022)11 – Draft CDDH comments on PACE Recommendations	CDDH(2022)14Rev – Réponses du CM aux Recommandations de l'APCE CDDH(2022)11 – Projets de commentaires du CDDH sur des recommandations de l'APCE
3: WORK ON THE SYSTEM OF THE CONVENTION	3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION
3.1. Committee of Experts on the system of the European Convention of Human rights (DH-SYSC)	3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)
DH-SYSC(2022)03Rev2 - Draft CDDH report on the effective processing and resolution of cases relating to inter-State disputes CDDH-BU(2022)R108 Appendix III – Draft Declaration of the Committee of Ministers on the effective processing and resolution of cases relating to inter-State disputes CDDH(2022)19 - Compilation of comments on the Draft Committee of Ministers' Declaration on the effective processing and resolution of cases relating to inter-State and on the Draft CDDH report on the effective processing and resolution of cases relating to inter-State disputes	DH-SYSC(2022)03Rev2 - Projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques CDDH-BU(2022)R108 Annexe III – Projet de Déclaration du Comité des Ministres sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques CDDH(2022)19 - Compilation des commentaires sur le Projet de Déclaration du Comité des Ministres sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques et sur le Projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques
3.1.1. Drafting Group on effective processing and resolution of cases relating to inter-State disputes (DH-SYSC-IV)	3.1.1. Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)
DH-SYSC-IV(2022)R6 – Report of the 6th meeting DH-SYSC-IV(2022)R6 – Addendum1 - Draft CDDH report on the effective processing and resolution of cases relating to inter-State disputes	DH-SYSC-IV(2022)R6 – Rapport de la 6^e réunion DH-SYSC-IV(2022)R6 – Addendum1 - Projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires relatives aux conflits interétatiques
3.1.2. Drafting Group on issues relating to judges of the European Court of Human Rights (DH-SYSC-JC)	3.1.3. Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)
DH-SYSC-JC(2022)R1 – Report of the 1st meeting	DH-SYSC-JC(2022)R1 – Rapport de la 1^e réunion
3.2 CDDH ad hoc negotiation Group on the EU accession to the ECHR ("46+1 Group")	3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (« Groupe 46+1 »)
46+1(2022)R14 – Report of the 14th meeting 46+1(2022)R15 – Report of the 15th meeting 46+1(2022)R16 – Report of the 16th meeting	46+1(2022)R14 – Rapport de la 14^e réunion 46+1(2022)R15 – Rapport de la 15^e réunion 46+1(2022)R16 – Rapport de la 16^e réunion

4: ENVIRONMENT AND HUMAN RIGHTS	4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME
CDDH-ENV(2022)R5 – Report of the 5th meeting	CDDH-ENV(2022)R5 – Rapport de la 5^e réunion
5: HUMAN RIGHTS IN SITUATIONS OF CRISIS	5 : DROITS DE L'HOMME EN SITUATIONS DE CRISE
CDDH-SCR(2022)R2 – Report of the 2nd meeting CDDH-SCR(2022)R2Addendum – Draft CDDH Report on member States' practice in relation to derogations from the ECHR in situations of crisis CDDH(2022)17 – Compilation of comments received on the Draft CDDH Report on member States' practice in relation to derogations from the ECHR in situations of crisis CDDH(2022)18 - Draft CDDH Report on member States' practice in relation to derogations from the ECHR in situations of crisis including comments received from member States	CDDH-SCR(2022)R2 – Rapport de la 2^e réunion CDDH-SCR(2022)R2Addendum – Projet de rapport du CDDH sur les pratiques des États membres en matière de dérogations à la CEDH en situations de crise CDDH(2022)17 – Compilation des commentaires reçus sur le projet de rapport du CDDH sur les pratiques des États membres en matière de dérogations à la CEDH en situations de crise CDDH(2022)18 – Projet de rapport du CDDH sur les pratiques des États membres en matière de dérogations à la CEDH en situations de crise contenant les commentaires reçus des États membres
6: MEASURES AGAINST HUMAN TRAFFICKING FOR THE PURPOSE OF LABOUR EXPLOITATION	6 : MESURES CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL
7: HUMAN RIGHTS AND BUSINESS	7 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES
CDDH(2022)15 - Programme of the Workshop	CDDH(2022)15 - Programme de l'Atelier
8: BIOETHICS	8 : BIOÉTHIQUE
“Neurotechnologies and Human Rights Framework : Do We Need New Human Rights?” Rapporteur Report on the Roundtable organised by the Council of Europe and the OECD, 9 November 2021	« Neurotechnologies et droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ? » Rapport du Rapporteur sur la table ronde organisée par le Conseil de l'Europe et l'OCDE, 9 novembre 2021
9: ACCESS TO OFFICIAL DOCUMENTS	9 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS
AIG(2022)LD1 – Report of the 1st meeting	AIG(2022)LD1 – Rapport de la 1^e réunion
10: GENDER EQUALITY	10 : ÉGALITÉ DE GENRE
CDDH(2022)03 – The gender equality dimension in the work of the CDDH and its subordinated bodies CDDH(2020)13 – Thematic Form on Gender Equality CDDH-SCR(2022)09 - Thematic Form on Gender Equality CDDH(2022)16 - The use of the expression “droits humains” within the Council of Europe and other international organisations (background document prepared by the Secretariat)	CDDH(2022)03 – La dimension d'égalité de genre dans les travaux du CDDH et de ses instances subordonnées CDDH(2020)13 – Fiche thématique sur l'égalité de genre CDDH-SCR(2022)09 - Fiche thématique sur l'égalité de genre CDDH(2022)16 - Usage de l'expression « <i>droits humains</i> » au sein du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales (document de référence préparé par le Secrétariat)
11: CONVENTIONS	11 : CONVENTIONS
CDDH(2022)12Rev – Chart of signatures and ratifications of certain treaties under the responsibility of the CDDH - Information provided by the Secretariat	CDDH(2022)12Rev – État des signatures et ratifications de certains traités sous la responsabilité du CDDH - Informations fournies par le Secrétariat

12: REPRESENTATIVES IN OUTSIDE ACTIVITIES	12 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITES EXTERNES
CDDH(2022)13 - Information provided by the experts CAI(2022)07 – Zero Draft [Framework] Convention on Artificial Intelligence, Human Rights, Democracy and the Rule of Law (restricted)	CDDH(2022)13 - Informations fournies par les experts CAI(2022)07 – Projet Zéro de Convention [Cadre] sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (restreint)
13: ELECTIONS	13 : ÉLECTIONS
14: INVITEES	14 : INVITÉS
15: PUBLICATIONS	15 : PUBLICATIONS
CDDH Publications' website	Site internet des publications du CDDH
16: FOURTH SUMMIT	16 : QUATRIÈME SOMMET
Report of the high-level reflection Group of the Council of Europe (October 2022)	Rapport du Groupe de réflexion de haut niveau du Conseil de l'Europe (octobre 2022)
17: CALENDAR	17 : CALENDRIER
18: OTHER BUSINESS	18 : QUESTIONS DIVERSES

Annexe II**Liste des participants**

ANDORRA / ANDORRE	Marc CASADEVALL TOUSEIL Juriste, Troisième secrétaire, Département des Affaires juridiques internationales et des Ressources humaines, Ministère des Affaires étrangères
ARMENIA / ARMÉNIE	Liana GRIGORYAN Head of Bilateral International Treaties Division, Department of Treaties and International law Diana KARAZYAN Deputy head of Office of the Representative of Armenia on International Legal Matters, Office of the Prime Minister
AUSTRIA / AUTRICHE	Brigitte OHMS Deputy Government Agent, Division for European and International Law, Human Rights Protection (dpt. V 7), Federal Chancellery
AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN	Şahin ABBASOV Senior consultant of the Human Rights Division, Department for Work with Law Enforcement Bodies, Administration of President
BELGIUM / BELGIQUE	Philippe WERY Chef du Service des droits de l'homme, SPF Justice, Service des Droits de l'Homme Isabelle NIEDLISPACHER
BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE	Monika MIJIĆ Acting agent of the Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina before the European Court of Human Rights Jelena CVIJETIĆ Acting agent of the Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina before the European Court of Human Rights Harisa BACVIĆ Acting Agent of the Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina before the European Court of Human Rights
BULGARIA / BULGARIE	Mirena CHALEVA Diplomatic Officer, Human Rights Directorate, Ministry of Foreign Affairs
CYPRUS / CHYPRE	George STAVRINOU Secretary B, Deputy to the Permanent Representative Permanent Representation of Cyprus to the Council of Europe
CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE	Petr KONŮPKA Deputy Agent of the Government for the representation before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK	Christine SECHER Head of section, Constitutional and Human Rights Law Division, Ministry of Justice
ESTONIA / ESTONIE	Tim KOLK Agent du gouvernement estonien auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Ministère des Affaires étrangères
FINLAND / FINLANDE	Krista OINONEN Government Agent before the ECtHR, Director, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Ministry for Foreign Affairs
FRANCE	Benoît CHAMOUARD Sous-directeur des droits de l'Homme, Direction des affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
GEORGIA / GÉORGIE	Nana TCHANTURIDZE Deputy Head of the Department of State Representation to International Courts, Ministry of Justice Nino NIKOLAISHVILI Head of the Department of State Representation to International Courts of the Ministry of Justice
GERMANY / ALLEMAGNE	Hans-Jörg BEHRENS LL.M., Head of Unit IV C 1 (Human Rights), Government Agent before the European Court of Human Rights, Federal Ministry of Justice Nicola WENZEL LL.M., Head of Unit IV C 1 (Human Rights), Government Agent before the European Court of Human Rights, Federal Ministry of Justice
GREECE / GRÈCE	Elias KASTANAS Conseiller juridique adjoint, Service juridique, Ministère des Affaires Etrangères
HUNGARY / HONGRIE	Zoltan TALLODI Government Agent before the ECtHR, Ministry of Justice, Department of International Criminal Law and Office of the Agent before ECHR
IRELAND / IRLANDE	John Finbarr LYSAGHT Agent of the Government before the ECHR, Department of Foreign Affairs
ITALY / ITALIE	Maria AVERSANO Attachée juridique, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe
LATVIA / LETTONIE (Chairperson)	Kristine LICE Government Agent before the ECtHR, Representative of the Government before International Human Rights Organisations, Ministry of Foreign Affairs
LITHUANIA / LITUANIE	Karolina BUBNYTE-ŠIRMENĖ Government Agent before the ECtHR, Ministry of Justice

MALTA / MALTE	Julian VELLA Lawyer, Office of the State Advocate
REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Ms Doina MAIMESCU Head of the Government Agent's Office, Ministry of Justice Mr Dumitru OBADĂ Government Agent, Ministry of Justice
MONACO	Jean-Laurent RAVERA Chef du Service du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Agent du Gouvernement auprès de la CEDH
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	Valentina PAVLIČIĆ Government Agent before the ECtHR
NETHERLANDS / PAYS-BAS	Babette KOOPMAN Government Agent before the ECtHR, Ministry of Foreign Affairs Clarinda COERT Senior Legal Adviser Human Rights Law, Ministry of Justice and Security, Legislation Department and Legal Affairs
NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD	Elena BODEVA Head of Unit - Directorate for Multilateral Relations, Ministry of Foreign Affairs
NORWAY / NORVÈGE	Tonje MEINICH Deputy Director General, Legislation Department, Ministry of Justice and Public Security
POLAND / POLOGNE	Jan SOBCZAK Government Agent before the ECHR, Deputy Director, Legal and Treaty Department, Ministry of Foreign Affairs
PORTUGAL	Ricardo MATOS Government Agent before the ECHR, Procureur-Général Adjoint de la République
ROMANIA / ROUMANIE	Dragoș HOTEA Director of the Division of Human Rights, Protection of Minorities and CoE, Ministry of Foreign Affairs
SAN MARINO / SAINT-MARIN	Michela BOVI Co-Agente du Gouvernement auprès de la CEDH, Ambassade de Saint-Marin en Belgique
SERBIA / SERBIE	Zorana JADRIJEVIĆ MLADAR State Attorney Deputy Government Agent of the Republic of Serbia before the ECHR, The State Attorney's Office, The Agency Department before the European Court of Human Rights
SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	Miroslava BÁLINTOVÁ Government Agent before the ECHR, Ministry of Justice
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Matija VIDMAR Secretary, Department for International Cooperation and EU law, Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE	Francisco SANZ Agent du Gouvernement auprès de la CEDH, Service juridique des Droits de l'Homme, Ministère de la Justice
SWEDEN / SUÈDE	Daniel GILLGREN Deputy Director, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law, Ministry for Foreign Affairs
SWITZERLAND / SUISSE	Alain CHABLAIS Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Agent du Gouvernement suisse devant la Cour européenne des droits de l'Homme
TÜRKIYE	Ayşen EMÜLER Experte Juridique, Ministère des Affaires Etrangères, Représentation Permanente de Türkiye auprès du Conseil de l'Europe Ahmet Müşerref YAKIŞIK Vice-Président du Département, Ministère de la Justice Hilal KOÇALI Deputy to the Permanent Representative, Legal Matters, Permanent Representation of Türkiye to the Council of Europe Mustafa CELAYİR Legal counselor, Représentation Permanente de Türkiye auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
UKRAINE	Marharyta SOKORENKO Agent of Ukraine before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice Viktor NIKITIUK Deputy Permanent Representative of Ukraine to the Council of Europe
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI	Susan DICKSON Foreign and Commonwealth Office

PARTICIPANTS

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE	Christine JEANGÉY Officiel, Chargée des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire, Dicastère pour le service du développement humain intégral
JAPAN / JAPON	Tetsushi HIRANO Chargé de mission, Consulate General of Japan
MEXICO / MEXIQUE	José Alfonso SUÁREZ DEL REAL Y AGUILERA Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe
CONFERENCE OF INGOs OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE	Jean-Bernard MARIE

DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE COUNCIL OF EUROPE / DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE	Yumi CODRUS-FUJITA Manon BAERT
---	---

OBSERVERS / OBSERVATEURS

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)	Debbie KOHNER Secretary General, Permanent Secretariat Katrien MEUWISSEN Senior Human Rights Officer (Accreditation), Permanent Secretariat
CCBE	Piers GARDNER Chair of the CCBE Permanent Delegation to the European Court of Human Rights (PD STRAS)
ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)	Nikol PARVANOV , Responsible for the ECHR and ESC caselaw portfolio in the Advisory Council on Youth.

INVITEE(S) / INVITÉ(S)

EUROPEAN COMMISSION FOR DEMOCRACY THROUGH LAW (VENICE COMMISSION) / COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)	Claire BAZY-MALAUURIE, President / Présidente
STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS IN THE FIELDS OF BIOMEDICINE AND HEALTH / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES DOMAINES DE LA BIOMÉDECINE ET DE LA SANTÉ (CDBIO)	Siobhán O SULLIVAN (Ireland / Irlande), Chairperson / Présidente CDBIO

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DG I)	
	Christophe POIREL Director / Directeur, Human Rights Directorate / Direction des droits de l'Homme
	Daniele CANGEMI Head of the Human Rights, Justice and Legal Co-operation Standard-settings activities Department / Chef du Service des activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique
Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme	
	David MILNER Head of Division / Chef de Division, Secretary of the CDDH / Secrétaire du CDDH
	Elvana THACI Administrator / Administratrice, Secretary of the Committee of experts on the System of the European Convention on Human Rights / Secrétaire du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)
	Yanna PARNIN Administrator / Administratrice, Secretary of the Drafting Group on Human Rights in situations of crisis / Secrétaire du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR)
	Sarah BELHADJMILED Assistant Lawyer / Juriste assistant
	Corinne GAVRILOVIC Assistant / Assistante
	Nicolas DOMAGALSKI Assistant / Assistante
	Sorina LECLER Assistant / Assistante
	Annica EDL Trainee / Stagiaire

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Chloé CHENETIER-KIPPING
Grégoire DEVICTOR
Pascale MICHLIN

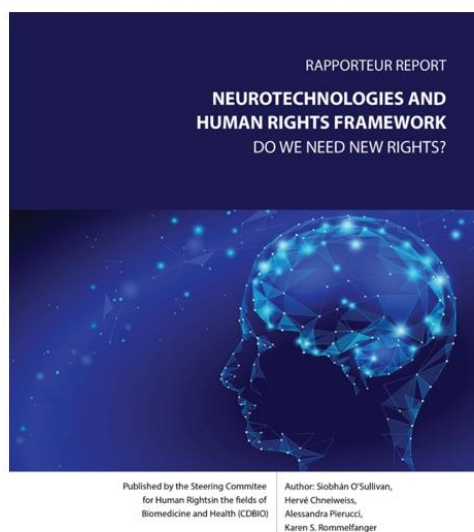
Annexe III**Échange de vues avec le Comité directeur pour les droits de l'homme**

Présentation de M^{me} Siobhán O'Sullivan
Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de
la biomédecine et de la santé (CDBIO)
(disponible uniquement en anglais)



**Steering Committee
for Human Rights in
the fields of
Biomedicine and
Health (CDBIO)**

Prof. Siobhán O'Sullivan
7/12/22



NeuroTechnology and Human Rights

- Strategic Action Plan on Human Rights and Technology's in Biomedicine (2020-2025). Embedding human rights in the development of technologies which have an application in the field of biomedicine
- Assessing the relevance and sufficiency of the existing human rights framework to address the issues raised by the applications of neurotechnology.
- Round Table November 9th 2021 Co-organised by the Council of Europe and the OECD
 - Increase attention to the human rights issues raised by the applications of neurotechnology's in the biomedical field.
 - Assess the existing human rights framework to address them with a view to prevent abuses and misuses while promoting thereby innovations and applications that are beneficial namely for human health.
 - Identify possible avenue for actions to contribute to responsible innovation in neurotechnology.

OECD



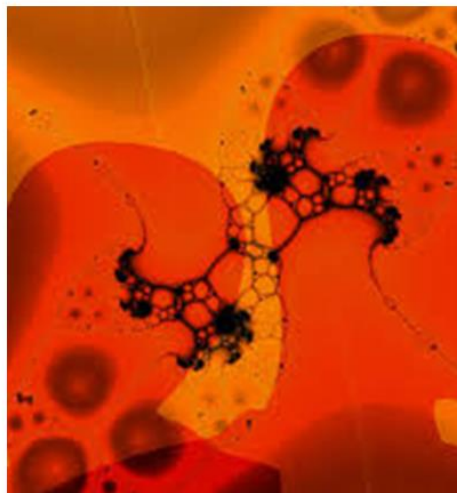
UNESCO-IBC



SHS/IBI/IBC-28/2021/3 Rev.
Paris, 15 December 2021
Original: English

REPORT OF THE INTERNATIONAL BIOETHICS COMMITTEE OF UNESCO (IBC) ON THE
ETHICAL ISSUES OF NEUROTECHNOLOGY

Session 1- Setting the Scene



- Significant investment in neurotech in last decade; global effort brain initiatives by Governments & Industry
- Record/Modify the activity of neurons in the brain
- New Opportunities to Alleviate Suffering –Ethical Imperative
- Morningside Group Proposal on Specific NeuroRights
- Evolution of Existing Rights or New Neurorights

4

Session 2- Mapping the Landscape

- Classifications: Medical and Non-Medical Applications, Invasive/Non-invasive, Reversible/Irreversible
- Incomplete understanding of the functioning of the brain- what is normal functioning?
- Impact of neurotechnology's on the development of children's brains
- Care needed not to reinforce existing inequities
- Minimal regulatory oversight of non-medical applications- role of the consumer

Session 3- Rights at Stake-Privacy



- Explore extended existing rights to protect mental privacy. Extend the concept of home to cover the mind. Mental Integrity also linked to Art 3
- CoE Convention 108- level of protection of personal data depends on place data collected not where the data are processed
- Differentiation between protecting personal data and conclusions/inference drawn from data

Session 3- Rights at Stake-Integrity

- Concept of mental integrity- complex and evolving. Conceptual clarity critical to ensure sufficient and not excessive protections
- Explicit protections exist for physical integrity, same not true for mental integrity. No bright line between physical and mental integrity.
- Alternative approach to mental integrity; freedom from harmful mental interference, focus on the form of interference with autonomous decision making.
- Mental Integrity should be associated with dignity and priority based on alleviating public health burdens.



Session 3- Rights at Stake-Freedom



- Neurotechnology can be enabler of freedom and agency
- Already have rights we need?- ART 18/19 UDHR, protects the "forum Internum"
- Questions re boundary between thought and manifestation; line between legitimate influence and manipulation; if risky thoughts can be used to predict risky behaviours
- Alternative view- NT represent a paradigm shift as tech improves will become increasing difficult to track threats to freedom and manipulation.
- Need to consider questions of equity, space for identity formation, thinking the unthinkable

Session 3- Rights at Stake-Non-Discrimination

- Similarities between genetic and neuro data, similar regulatory approaches? Differences, neurodata are not static and merely probabilistic
- We already make choices based on cognitive abilities, how do we define un/acceptable use of Neurotech and define unfair treatment based on real/perceived neurological conditions/predispositions/risk factors.
- Association of Neurotech and AI and risk of bias and lack of transparency regarding nature of algorithms and people who design them
- Tech and structural biases also raise questions of fair access
- Be mindful of technosolutionism



9

New Rights or Existing Human Rights?

- No consensus re concepts, normative boundaries or terminology of neurorights. Difficulty in reaching international agreement re new HR.
- Concerns re HR inflation and undermining of existing rights.
- Importance of multi-level governance, national legislation, soft law, and importance of regulation of NT in fields outside medicine.



Future Activities



- Adaptive Interpretative Guidelines of existing human rights for Neurotechnology
- Raising awareness, facilitate public dialogue, creating capacity for civil society to engage in participatory governance.

Annexe IV**Points focaux et représentants du CDDH auprès d'autres instances**

(Liste telle que révisée par le CDDH lors de sa 97^e réunion, 6 – 9 décembre 2022)

1. Comité de bioéthique (DH-BIO) : Brigitte KONZ (Luxembourg)
2. Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) : Brigitte OHMS (Autriche)
1. Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) : Liliya ELENKOVA (Bulgarie)
3. Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) : Zinovia STAVRIDIS (Grèce)
4. Comité européen de coopération juridique (CDCJ) : **Vacant**
5. Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) : Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne)
6. Comité d'experts pour les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) : Romana KUZMANIĆ-OLUIĆ (Croatie)
7. Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) : Brigitte OHMS (Autriche)
8. Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT) : Susan DICKSON (Royaume-Uni)
9. Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Comité de Lanzarote ») : Brigitte KONZ (Luxembourg)
10. Comité directeur pour les droits des enfants (CDENF) : Brigitte KONZ (Luxembourg)
11. Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) : Krista OINONEN (Finlande)
12. Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) : Elias KASTANAS (Grèce)
13. Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAI) : Tim KOLK (Estonie)
14. Commission pour l'égalité de genre (GEC) : **Vacant**
15. Groupe de travail ad hoc sur l'amélioration du système de la Charte sociale européenne (GT-CHARTRE) : **Vacant**
- 16.

* * *

Annexe V**Composition du Bureau, Présidences, Rapporteurs et Groupes de rédaction**

BUREAU DU CDDH	FIN DU MANDAT	RÉFÉRENCES
Kristine LIČIS (Lettonie) Président	31 décembre 2023 (non renouvelable)	97 ^e réunion du CDDH (décembre 2022)
Krista OINONEN (Finlande) Vice-Présidente	31 décembre 2023 (non renouvelable)	97 ^e réunion du CDDH (décembre 2022)
Brigitte OHMS (Autriche), Membre	31 décembre 2024 (non renouvelable)	97 ^e réunion du CDDH (décembre 2022)
Nicola WENZEL (Allemagne), Membre	31 décembre 2023 (élue pour 2 ans, renouvelable une fois)	95 ^e réunion du CDDH (novembre 2021)
Babette KOOPMAN (Pays-Bas), Membre	31 décembre 2024 (non renouvelable)	97 ^e réunion du CDDH (décembre 2022)
Jan SOBCZAK (Pologne), Membre	31 décembre 2023 (élu pour 2 ans, non renouvelable)	95 ^e réunion du CDDH (novembre 2021)
Alfonso BREZMES (Espagne), Membre	31 décembre 2023 élu pour 2 ans, non renouvelable)	95 ^e réunion du CDDH (novembre 2021)
Alain CHABLAIS (Suisse), Membre	31 décembre 2023 élu pour 2 ans, non renouvelable)	95 ^e réunion du CDDH (novembre 2021)
PRÉSIDENCES		
DH-SYSC M. Alain CHABLAIS (Suisse)	31 décembre 2023 (élu pour 1 an, renouvelable une fois)	97 ^e réunion du CDDH (décembre 2022)
DH-SYSC-JC M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne)		96 ^e réunion du CDDH (juin 2022)
« 46 + 1 » M ^{me} Tonje MEINICH (Norvège)		92 ^e réunion du CDDH (novembre 2019)
CDDH-ENV M ^{me} Kristine LIČIS (Lettonie)		93 ^e réunion du CDDH (décembre 2020)
CDDH-SCR M. Jan SOBCZAK (Pologne)		95 ^e réunion du CDDH (novembre 2021)

RAPPORTEURS

Krista OINONEN (Finlande)	Droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses
Nicola WENZEL (Allemagne)	Droits de l'homme et entreprises
Philippe WERY (Belgique)	Egalité de genre
Brigitte KONZ (Luxembourg)	Droits des enfants
Brigitte KONZ (Luxembourg)	Droits des personnes handicapées
Romana KUZMANIC-OLUIC (Croatie)	Questions relatives aux Roms et Gens du voyage

GROUPES DE REDACTION**DH-SYSC-JC**

Arménie

Azerbaïdjan

Belgique

France

Allemagne (*Présidence*)

Italie

Pays-Bas

Pologne

Suisse

Türkiye

Royaume-Uni

CDDH-SCR

Arménie

Azerbaïdjan

Estonie

Géorgie

Monténégro

Pays-Bas

Norvège

Pologne (*Présidence*)

Portugal

Türkiye

CDDH-ENV

Arménie

Autriche

Finlande

France

Allemagne

Lettonie (*Présidence*)

Pologne

Roumanie

Espagne

Suisse

Türkiye

Annexe VI

**Calendrier pour le premier semestre 2023
tel qu'approuvé lors de la 97^e réunion du CDDH, 6 – 9 décembre 2022
et calendrier provisoire pour le second semestre 2023**

25 – 27/01/2023	<u>2nd meeting of the Drafting Group on issues relating to judges of the European Court of Human Rights / 2^e réunion du Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)</u>
31/01 – 2/02/2023	<u>17th meeting of the CDDH ad hoc negotiation Group on the Accession of the European Union to the European Convention on Human Rights / 17^e réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 46+1 »)</u>
8 – 10/02/2023	<u>6th meeting of the Drafting Group on Human Rights and Environment / 6^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)</u>
8 – 10/03/2023	<u>3rd meeting of the Drafting Group on human rights in situations of crisis / 3^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR)</u>
14 – 17/03/2023	<u>18th meeting of the CDDH ad hoc negotiation Group on the Accession of the European Union to the European Convention on Human Rights / 18^e réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 46+1 »)</u>
22 – 24/03/2023	<u>2nd meeting of the Council of Europe Access Info Group / 2^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe</u>
3 – 6/04/2023	Extraordinary meeting of the Steering Committee for Human Rights / Réunion extraordinaire du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) (t.b.c.)
3 – 5/05/2023	<u>7th meeting of the Drafting Group on Human Rights and Environment / 7^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)</u>
15 – 17/05/2023	<u>3rd meeting of the Drafting Group on issues relating to judges of the European Court of Human Rights / 3^e réunion du Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)</u>
1 – 2/06/2023	<u>109th meeting of the Bureau of the Steering Committee for Human Rights / 109^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)</u>
27 – 30/06/2023	<u>98th meeting of the Steering Committee for Human Rights / 98^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)</u>
4 – 6/07/2023	<u>3rd meeting of the Council of Europe Access Info Group / 3^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe</u>
12 – 14/09/2023	<u>4th meeting of the Drafting Group on human rights in situations of crises / 4^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR)</u>

20 – 22/09/2023	<u>4th meeting of the Drafting Group on issues relating to judges of the European Court of Human Rights / 4^e réunion du Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC)</u>
27 – 29/09/2023	<u>8th meeting of the Drafting Group on Human Rights and Environment / 8^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)</u>
24 – 26/10/2023	<u>5th meeting of the Drafting Group on human rights in situations of crises / 5^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situations de crise (CDDH-SCR)</u>
8 – 9/11/2023	<u>110th meeting of the Bureau of the Steering Committee for Human Rights / 110^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)</u>
14 – 16/11/2023	<u>4th meeting of the Council of Europe Access Info Group / 4^e réunion du Groupe Accès à l'information du Conseil de l'Europe</u>
4/12/2023 (TBC)	Meeting of the Government Agents with the Court's Registry / Réunion des Agents du Gouvernement avec le Greffe de la Cour
28/11/2023	<u>99th meeting of the Steering Committee for Human Rights / 99^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)</u>